



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Seine-Saint-Denis  
éducation  
nationale

**DIMOPE**  
Département de la gestion  
collective

Affaire suivie par  
Fatima Aït Mohemo,  
Cheffe de service chargée du  
mouvement intra départemental

Téléphone  
01 43 93 72 14  
Fax  
01 43 93 72 65  
Courriel

[ce.93mouvement-intra@ac-creteil.fr](mailto:ce.93mouvement-intra@ac-creteil.fr)

**Secrétariat**  
Téléphone  
01 43 93 72 05

8 rue Claude Bernard  
93008 Bobigny cedex

<http://www.dsd93.ac-creteil.fr>

Horaires d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 9h à 17h

Bobigny, le 16 décembre 2016

L'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services  
de l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis

à

Mesdames et messieurs les instituteurs et  
professeurs des écoles du 1<sup>er</sup> degré

*POUR EXECUTION*

Mesdames et messieurs les inspecteurs de  
l'Éducation nationale

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les directeurs de SEGPA

Mesdames et messieurs les directeurs d'écoles

maternelles, élémentaires et établissements spécialisés

*POUR INFORMATION*

<b>Diffusion obligatoire</b>
------------------------------

**Objet** : note relative à une demande de bonification au titre d'un motif médical ou social en vue du mouvement **intra départemental 2017**.

Dans le cadre du mouvement intra départemental 2017, les enseignants du 1<sup>er</sup> degré peuvent formuler une demande de bonification médicale et/ou sociale.

Le dossier sera constitué d'un volet administratif permettant d'enregistrer votre demande auquel s'ajoute un volet confidentiel destiné au service médical et/ou social.

Volet administratif :

- Une lettre de motivation indiquant :  
Votre identité : nom, prénom, adresse personnelle, adresse mail professionnelle, numéro de téléphone, date de naissance, grade, discipline et établissement d'affectation,  
Les motifs de la nécessité médicale ou sociale d'une mutation (joindre impérativement la RQTH)  
Vos vœux d'affectation : bassin, commune, école.

Volet confidentiel :

- pli confidentiel pour le service médical :  
lettre de motivation plus détaillée,  
pièces justifiant la situation de la personne concernée (vous, votre conjoint(e) ou votre enfant): RQTH, certificats médicaux, suivi particulier ...
- pli confidentiel pour le service social :  
lettre de motivation plus détaillée,  
pièces justifiant la situation.



2/2

Vous pouvez, par ailleurs, ajouter tous les éléments complémentaires permettant d'apprécier votre situation personnelle.

Il est possible de demander une bonification médicale et une bonification sociale. . Dans ce cas, fournir deux plis confidentiels.

Important : notez bien sur la ou les enveloppes votre nom et prénom ainsi que le service destinataire.

Vous veillerez à formuler vos vœux de mutation lors de la phase de recensement prévue à cet effet (06 mars au 17 mars 2017).

Enfin, je vous rappelle l'importance de formuler des vœux en cohérence avec la demande présentée.

Vous transmettez votre demande, dossier complet, au plus tard le **18 janvier 2017**, au service mouvement intra départemental:

Direction des services départementaux  
de l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis  
DIMOPE 2 - service mouvement intra départemental  
8 rue Claude Bernard  
93008 Bobigny cedex

Les demandes incomplètes ou transmises hors délai ne seront pas étudiées

Christian Wassenberg